

Les Maisons de retraite gérées
par le CCAS de la ville de Rennes

Des lieux de vie et de partage



rennes.fr
VIVRE EN INTELLIGENCE

Sommaire

Présentation	4
Les valeurs des établissements	5
Maison de retraite des Champs Manceaux	7
Maison de retraite Cleunay	8
Maison de retraite Gaëtan Hervé	9
Maison de retraite Raymond Thomas	10
Maison de retraite du Gast	11
Maison de retraite Léon Grimault	12
Résidence Le Colombier	13
Charte de la vie sociale	14

**Les maisons de retraite
gérées par le CCAS
de la Ville de Rennes**

- 6 EHPAD (Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes)
- 1 logement-foyer



Bienvenue

Vieillir, c'est accéder au fil du temps à un autre âge de la vie, un âge où le temps souvent ralentit, où l'on pose parfois ses bagages, ses joies, ses peines, ses souvenirs, son histoire dans un nouveau domicile, un «établissement pour personnes âgées» ou un «logement-foyer» pour y vivre un moment de sa vie.

Cette plaquette présente les différents lieux de vie pour personnes âgées gérés par le CCAS de la Ville de Rennes.

Un personnel qualifié y accompagne au quotidien les chemins de vie de nos aînés, dans le respect de leur dignité, de leur culture, avec leurs familles, leurs amis et le soutien d'un réseau actif de bénévoles. Les sept établissements du CCAS sont regroupés au sein du pôle « Etablissements » de la Ville de Rennes afin d'harmoniser et d'enrichir les pratiques, en privilégiant constamment un accompagnement individualisé et de qualité au service de la personne accueillie.

Savoir qu'il existe à Rennes des lieux de vie pour personnes âgées où *la chaleur du cœur empêche nos corps de rouiller** contribuera à intégrer la vieillesse dans nos perspectives et projets à tous les âges de la vie.

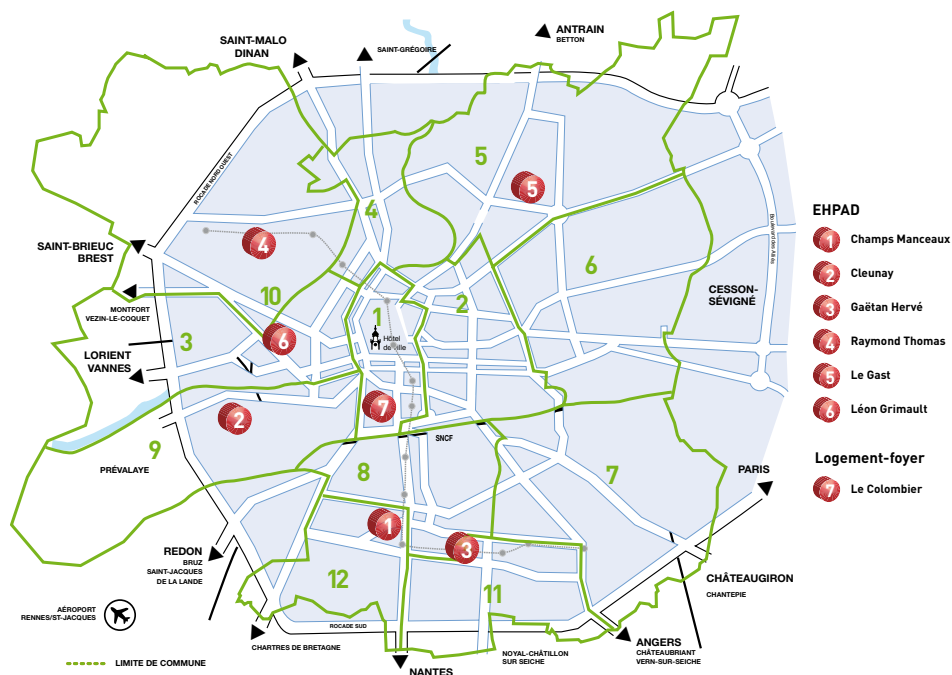
Véra Briand,
Adjointe au maire
déléguée aux personnes âgées

* Marie de Hennezel

Présentation

■ Sept établissements pour personnes âgées : des lieux de vie et d'animation au cœur des quartiers

- Six EHPAD (établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes) :
 - Champs Manceaux
 - Cleunay
 - Gaëtan Hervé
 - Raymond Thomas
 - Le Gast
 - Léon Grimault
- Un logement-foyer
 - Le Colombier





Les valeurs des établissements



■ Un accueil bienveillant et personnalisé

- Recueil d'histoire de vie
- Prise en compte de vos attentes
- Chaque résident est unique



■ Un accompagnement de qualité

- **Un pôle administratif :**
un responsable d'établissement,
un secrétariat
- **Un pôle animation :**
un coordonnateur de la vie sociale*
- **Un pôle soins :** médecin coordonnateur*, aides-soignants, ergothérapeute*, chargé des activités physiques adaptées*, infirmier coordonnateur*, infirmiers*, psychologue, accompagnateurs de personnes désorientées dépendantes psychiques*, agents d'hébergement et gardes de nuit
- **Un pôle hôtelier :** agents de restauration, cuisinier, lingère*, agent de maintenance*

* uniquement en EHPAD

■ Un personnel qualifié à votre service

- Une équipe pluridisciplinaire
- Un accompagnement professionnel
- Un plan de formation

■ Un esprit d'équipe

- Solidarité
- Entraide
- Echanges

■ Une vie sociale favorisée

- Ouverture sur le quartier et l'extérieur
- Activités d'animation et ateliers
- Nouvelles relations et présence de bénévoles
- Participation des familles





Vivre à la maison de retraite des Champs Manceaux



Quartier 12 / Bréquigny

2A rue Jean Coquelin – 35 200 Rennes

Tél. 02 99 22 24 90 / Fax 02 99 22 24 96

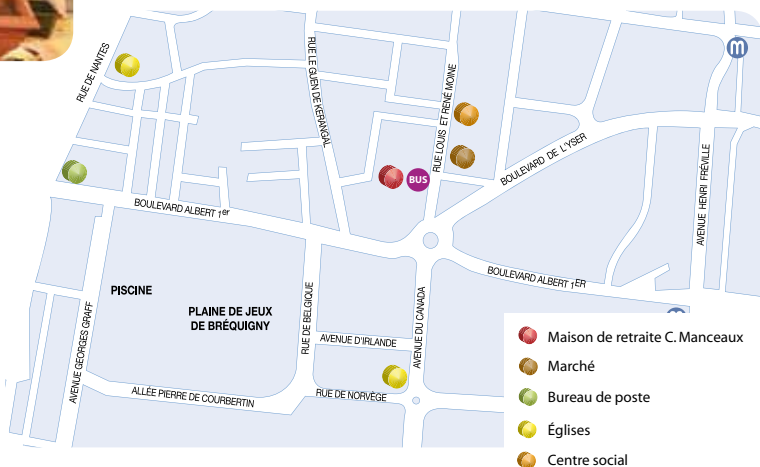
E-mail : dpag-manceaux@ccasrennes.fr

- **80 logements d'hébergement permanent**
logements individuels de 18 m² avec salle
d'eau privative
- **un jardin**
- **Espace d'accueil pour les personnes
présentant des troubles de la mémoire**



Aides financières possibles

Aide sociale du département, allocation
logement (AL)



Accès : Métro Clemenceau / Bus n°3 (arrêt Champs
Manceaux)/ Rocade sorties 6 et 8

Vivre à la maison de retraite de Cleunay

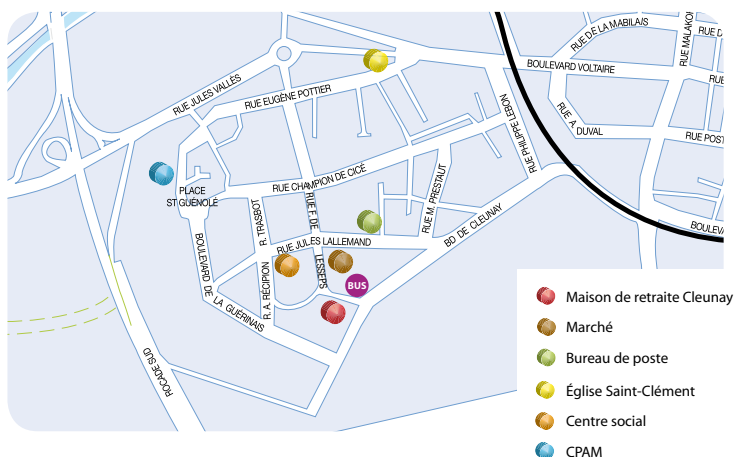


Quartier 9 / Cleunay – Arsenal – Redon
70 rue Ferdinand Lesseps – 35 000 Rennes
Tél. 02 99 65 25 30 / Fax 02 99 67 94 34
E-mail : dpag-cleunay@ccasrennes.fr

- **80 logements d'hébergement permanent**
logements individuels de 25 m² avec salle d'eau privative
- **2 logements d'hébergement temporaire**
- **un jardin clos**

Aides financières possibles

Aide sociale du département, allocation personnalisée au logement (APL)



Accès : Bus n°9 (arrêt Guérinais) / Rocade sortie 9



Vivre à la maison de retraite Gaëtan Hervé



Quartier 11 / Le Blosne

38 bd Oscar Leroux – 35 200 Rennes

Tél. 02 23 30 02 25 / Fax 02 23 30 02 34

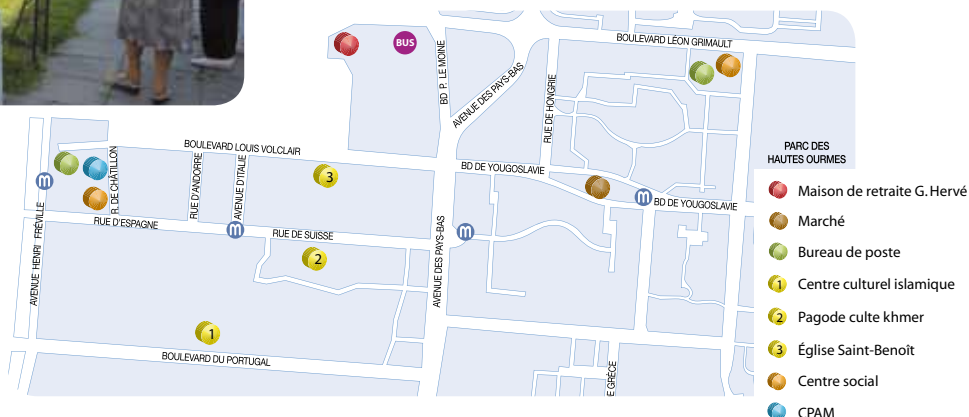
E-mail : dpag-herve@ccasrennes



- **80 logements d'hébergement permanent**
logements individuels de 24 m² avec salle d'eau privative
- **un jardin clos et une terrasse**
- **Espace d'accueil pour les personnes présentant des troubles de la mémoire (prévu en 2014)**

Aides financières possibles

Aide sociale du département, allocation personnalisée au logement (APL)



Accès : Métro Italie / Bus n° 33 (arrêt collège Binquennais)
Rocade sortie 6

Vivre à la maison de retraite Raymond Thomas

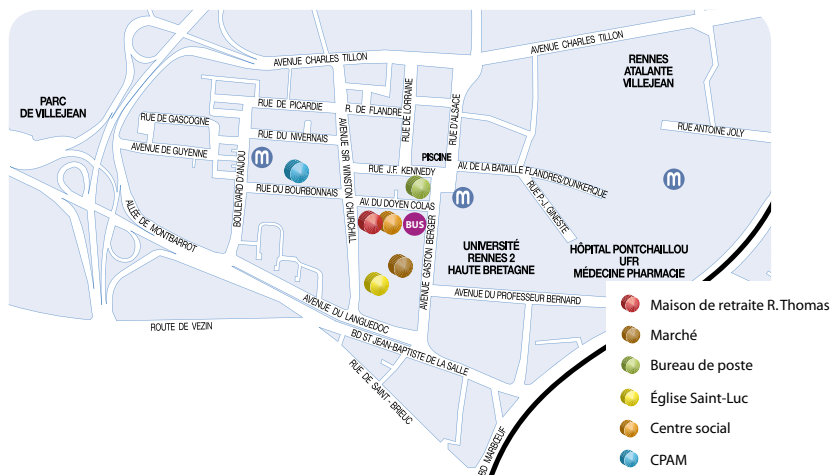


Quartier 10 / Villejean - Beauregard
10 avenue Winston Churchill - 35000 Rennes
Tél. 02 23 46 44 10 / Fax 02 23 46 44 11
E-mail : dpag-thomas@ccasrennes.fr

- **80 logements d'hébergement permanent**
logements individuels de 24 m² avec
salle d'eau privative
- **2 logements d'hébergement temporaire**

Aides financières possibles

Aide sociale du département, allocation
logement (AL)



Accès : Métro Kennedy / Bus n°30 (arrêt Bourgogne)
Rocade sortie 12



Vivre à la maison de retraite du Gast



Quartier 5 / Maurepas - Patton

4 rue Alexandre Lefas – 35 700 Rennes

Tél. 02 99 63 10 95 / Fax 02 99 36 56 83

E-mail : dpag-legast@ccasrennes.fr

■ 60 logements d'hébergement permanent :

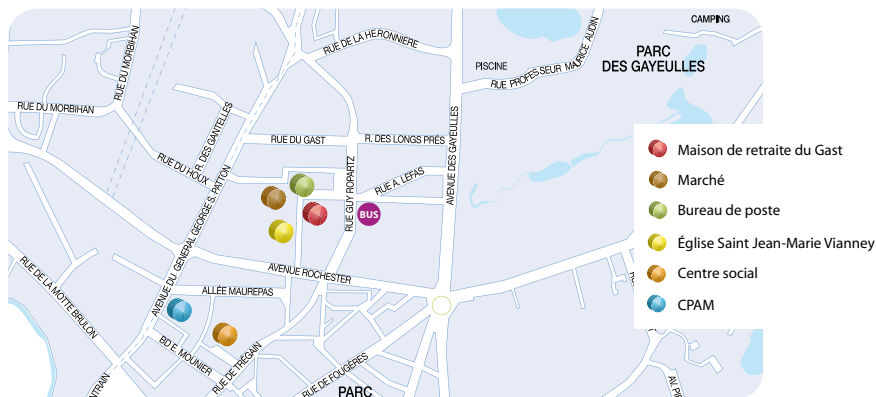
- 54 logements individuels de 30 à 35 m², type T1bis, avec salle d'eau privative
- 6 logements de 45 m², type T2 avec salle d'eau privative et terrasse

■ 2 logements d'hébergement temporaire

■ Espace d'accueil pour les personnes présentant des troubles de la mémoire « La Tonnelle »

Aides financières possibles

Aide sociale du département, allocation personnalisée au logement (APL)



Accès : Bus n°9 et 30 (arrêt Gast / Centre Commercial) / Rodeau sortie 14

Vivre à la maison de retraite Léon Grimault



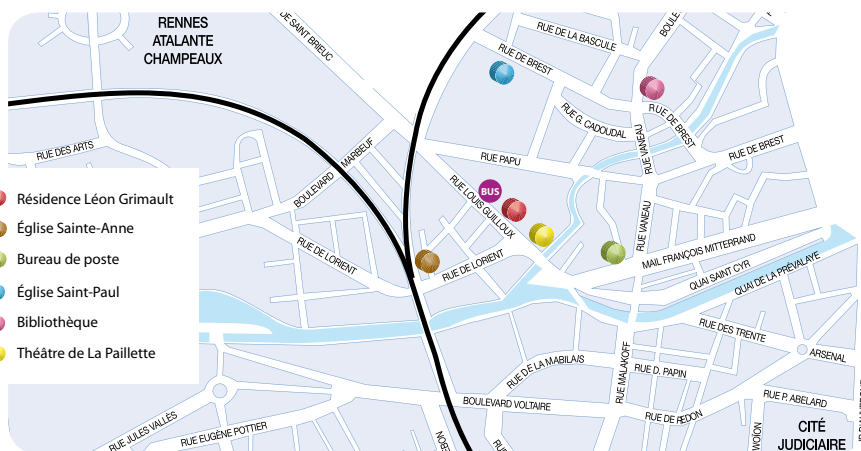
Quartier 3 : Bourg L'Evêque – La Touche – Moulin du Comte

1 rue du Pré de Bris – 35 000 Rennes
Tél. 02 99 59 35 47 / Fax 02 99 33 20 39
E-mail : dpag-grimault@ccasrennes.fr

- **64 logements d'hébergement permanent**
logements individuels de 30 à 35 m² avec salle
d'eau privative
- **un logement d'hébergement temporaire**
- **un jardin public attenant à l'établissement**

Aides financières possibles

Aide sociale du département, allocation
personnalisée au logement (APL)



Accès : Bus n°11 et 4 (arrêt Guilloux / Lorient) / Rodeau sortie 11

Vivre à la résidence du Colombier



Quartier 1 / Centre

2 allée Marcel Viaud – 35 000 Rennes

Tél. 02 99 30 92 17 / Fax 02 99 30 92 49

E-mail : dpag-colombier@ccasrennes.fr

- **64 logements d'hébergement permanent**
logements individuels de 30 m² avec salle
d'eau privative
- **une chambre d'hébergement temporaire**
- **un jardin non clos**

Aides financières possibles

Aide personnalisée à l'autonomie (APA),
allocation personnalisée au logement (APL)



Accès : Métro Charles de Gaulle / Bus n°3, 8, 54, 55, 56 (arrêt Charles de Gaulle),
n°9 (arrêt Plélo Colombier), n°6 (arrêt Cité Judiciaire)

Charte de la vie sociale

Les établissements du Centre communal d'action sociale de la Ville de Rennes s'engagent à maintenir et développer la vie sociale des résidents hébergés, en harmonie avec l'organisation de la vie collective. La recherche de la qualité s'accompagne d'une attention à la personne et à la place qu'elle occupe dans la société d'aujourd'hui. Le respect de la personne âgée et de sa liberté de choix, la prise en compte de ses attentes sont les valeurs qui animent la charte établie par les personnels des établissements du CCAS de la Ville de Rennes.

ACCUEILLIR / Nous nous engageons à vous accueillir avec bienveillance et attention, dans le respect de votre personnalité et de votre histoire de vie car vous êtes unique.

CONNAITRE / Nous avons besoin de vous connaître pour mieux vous donner satisfaction. Nous portons intérêt à votre histoire, à vos goûts et à vos habitudes de vie.

ACCOMPAGNER / Un référent est désigné pour vous renseigner et vous guider, il devient votre premier interlocuteur dans l'établissement. Nous nous formons régulièrement pour mieux vous accompagner.

PARTAGER / Le goût à la vie se trouve renforcé dans les relations avec les autres. Vous avez une famille, des amis ou des proches. Nous souhaitons qu'ils continuent à occuper une place à part entière. Nous sommes à vos côtés pour vous aider à les recevoir, faciliter les moments de rencontre, mettre à disposition un espace d'intimité.



CONSTRUIRE / Ensemble, des liens nouveaux sont à construire. Nous encourageons les rencontres entre résidents afin que chacun se connaisse et se respecte. Les nouveaux résidents sont présentés à leurs voisins pour une meilleure intégration.

PLAISIR / Nous vous donnons la parole, dès votre entrée dans l'établissement. Ensemble, nous construisons les programmes des activités collectives ou par petits groupes en fonction de vos désirs, de vos capacités et de vos passions. Une commission existe dans laquelle les résidents sont associés à l'élaboration des projets d'activités.

BIEN-ÊTRE / Nous veillons au quotidien à votre bien-être. Nous sommes à votre écoute afin de satisfaire au mieux vos souhaits et vos attentes. Nous portons une attention particulière à la restauration, moment convivial qui donne à la vie toute sa saveur.

S'EXPRIMER / Parce que vous avez un rôle à jouer, nous favorisons votre expression dans l'établissement en vous informant et en vous offrant la possibilité de prendre part au Conseil de la Vie Sociale et aux commissions existantes. La participation de chacun est attendue.

S'OUVRIRE / Nous vivons ensemble dans le même quartier, dans la même ville. Avec vous, les autres résidents et les bénévoles, nous organisons rencontres, visites, sorties, fêtes et activités, en lien avec les plus jeunes générations, pour s'ouvrir sur l'extérieur et au monde d'aujourd'hui.

■ Comment s'inscrire ?

Contactez l'établissement de votre choix.
Remplir un dossier d'inscription unique
pour les 6 EHPAD
(téléchargeable sur www.metropole.rennes.fr)

Les dossiers sont étudiés lors d'une
Commission d'examen des inscriptions
(CEI) unique, qui se réunit une fois par mois.

Pour la résidence du Colombier,
contacter directement l'établissement.

Centre communal d'action sociale Direction des personnes âgées

1 rue du Griffon – BP 90544
35105 Rennes Cedex 3

E-mail : secretariat-pole-etablissement@ccasrennes.fr

www.metropole.rennes.fr



rennes.fr
VIVRE EN INTELLIGENCE